



Service d'assistance juridique

Approche personnalisée

- ▶ Service téléphonique confidentiel et bilingue, 24 heures sur 24
- ▶ Avocats disponibles du lundi au vendredi de 9 h à 20 h et le samedi de 9 h à 17 h sauf les jours fériés
- ▶ Rappel d'un avocat dans un délai maximum de 48 heures suivant l'ouverture du dossier durant les jours ouvrables

8 domaines de droits*

Affaires

Contrats de vente et de financement, brevets, baux, concurrence, etc.

Personne

Droits et libertés, adoption, régime de protection, etc.

Travail

Contrats et relations de travail, accidents, congédiement, etc.

Immobilier

Vices cachés, achat et vente, rénovations, etc.

Biens et propriétés

Copropriété, troubles de voisinage, servitudes, etc.

Famille

Mariage, divorce, garde partagée, union de fait, etc.

Responsabilité civile et litige

Louage, droits et obligations, préjudices causés à autrui, etc.

Protection du consommateur

Contrats d'achat et de location, droits et obligations, etc.

*Assistel répond aux questions dans tous les domaines du droit à l'intérieur de certaines limites, à l'exception du droit fiscal.

Aucune étude ni aucun échange de documents | Ne couvre pas les situations non régies par les lois provinciales et/ou fédérales.

Exemples de demandes

« Mon voisin a installé une clôture entre nos propriétés sans m'en parler et me demande de payer ma part. Suis-je obligé de payer? »

« Mon épouse veut divorcer et demander la garde de nos enfants. Quels sont mes droits? »

« J'ai été congédié pour des raisons qui me semblent sans fondement. Est-ce que j'ai des recours? Que puis-je faire si je me sens lésé? »

UV Assurance offre ces services sans frais, mais n'est pas dans l'obligation de les offrir pour toute la durée du contrat et peut donc y mettre fin sans préavis.



UV Assurance est une raison sociale et marque de commerce de L'Union-Vie, compagnie mutuelle d'assurance.

uvassurance.ca

